



Lettre d'informations et d'actualités

Numéro 20-Juin 2018



Les économies d'énergie : certes, cette notion est dans l'air du temps, mais ce n'est pas un phénomène de mode ! La gestion de notre énergie est devenue essentielle pour nous et pour les générations futures.

Territoire d'Energie 90 pleinement conscient du rôle

qu'il a à jouer dans cette partition, s'investit de plus en plus dans ce domaine. Après les certificats d'économie d'énergie qui subventionnent les économies d'énergie des communes depuis 6 ans déjà, après les groupements de commande d'achat d'énergie qui ont permis aux

collectivités d'économiser sur leurs factures d'énergie, TDE 90 procède maintenant à l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques, dont les premières sont en service, et qui devraient permettre de développer ce mode de transport écologique.

Et comme les enfants sont notre avenir, le concours « Ecoloustics » organisé pour la première fois cette année dans les écoles primaires du département est l'occasion pour notre syndicat de sensibiliser les plus jeunes sur le rôle de l'énergie dans notre vie.

ZOOM SUR LE GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le marché passé pour l'éclairage public est entré en vigueur avec comme prestataire la société TOTAL. *Les prochaines dates à retenir*:

01/07/2018 : bascule du marché gaz de ENGIE à Gaz de Bordeaux

01/01/2019 : début du nouveau marché électricité pour les gros consommateurs toujours avec EDF.

31/12/2019 : fin de tous les marchés

01/01/2020 : mise en place de nouveaux marchés pour toutes les énergies.



TERRITOIRE D'ENERGIE 90

1 Avenue de la gare TGV Tour 5 – La Jonxion 90400 MEROUX

www.territoiredenergie90.fr

AGENDA

18 septembre -14h30 –La Jonxion Meroux

Présentation par l'AEC du contrôle sur la concession gaz

25 octobre - 17h30 – UTBM de Sévenans

Présentation des CRAC des concessionnaires

LES ÉCOLOUSTICS

"LES ÉNERGIES DANS MA COMMUNE, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN."



Première édition d'un concours qui sera reconduit dès la rentrée 2018/2019



Tel est le thème du concours organisé durant l'année scolaire 2017/2018 pour les classes de CM1/CM2, par la commission d'énergie de TDE 90, en partenariat avec les services départementaux de l'éducation nationale et la FNCCR.

C'est lors d'une cérémonie officielle que la remise des prix a eu lieu le 29 mai 2018 à

l'UTBM de Sévenans. C'est la classe **de CM2 de Morvillars qui a remporté le 1er prix**, les classes de CE2-CM1 et CM2 de Danjoutin étant arrivées en seconde position. Lors de cette cérémonie, les lauréats se sont vus remettre des trophées ainsi que des jeux pédagogiques en rapport avec le thème de l'énergie offerts par Territoire d'énergie 90.



instructive a permis aux enfants de nous présenter directement leur projet et d'avoir un moment d'échange avec les représentants de Territoire d'Energie 90 et les Maires des deux communes lauréates qui ont eu la gentillesse de participer à cette rencontre. La visite s'est terminée par la remise à chaque participant de petits cadeaux offerts par Territoire d'Energie 90 et son partenaire EDF.



Outre les gadgets, les enfants de la classe gagnante ont bénéficié d'une visite offerte par EDF à Electropolis à Mulhouse le 21 juin 2018 et de quatre entrées chacun au pavillon des sciences de Montbéliard offertes par

Territoire d'Energie 90.

Le travail de chacune des classes est disponible sur le site internet du syndicat (http://www.territoiredenergie90.fr/commission-energie/#activites)



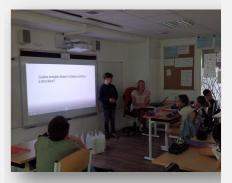
Mathieu : « Dommage que les éoliennes soient bruyantes et que leur installation affecte la nature et les animaux ».

Youssra : « J'ai appris qu'une maison cubique offrait moins de déperdition de chaleur ».

Nina: « J'ai pris conscience que l'on avait besoin de d'écologie ».

Killian: « C'est la nature qui nous permet d'exister, il faut la respecter ».





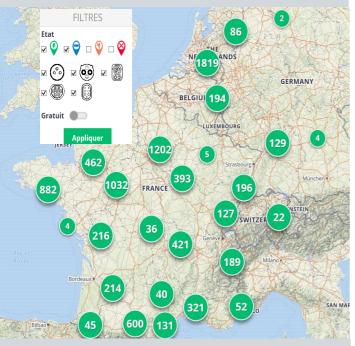




LES PREMIÈRES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES DE TDE 90 EN SERVICE

Plus que 40 à installer! Les quatre premières bornes de recharge pour véhicules électriques ont été inaugurées et sont opérationnelles. Deux bornes sont ainsi disponibles sur le parking de la gare à **Morvillars** et deux sur le parking de la Maison du Peuple à **Belfort**.

Voitures, mais aussi vélo ou scooter peuvent ainsi se recharger facilement via l'opérateur de recharge Freshmile. Plusieurs possibilités s'offrent aux utilisateurs pour accéder à la charge : soit une carte d'accès Freshmile Charge à commander sur le site de Freshmile (https://www.freshmile.com) soit depuis l'application mobile de votre smartphone ou encore le navigateur Web.



Grâce à une application mobile vous pouvez trouver en temps réel les bornes Freshmile et celles de ses partenaires disponibles en France et en Europe. Différents filtres vous permettent d'affiner votre recherche.



Les prochains sites prévus...

CHATENOIS-LES-FORGES (complexe sportif),
SMIBA (parking des démineurs), BELFORT (Parking
Maréchal Juin, rue Salengro, rue Morimont, Place de la
République), MONTREUX-CHÂTEAU (gare de PetitCroix), ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU (parking ancienne
gare), ESSERT (parking Super U)

Les bornes sont financées entièrement par Territoire d'Energie 90 et

une subvention de l'Ademe, la

commune met gracieusement à disposition du syndicat un emplacement. Le syndicat prend également en charge tous les frais annexes (abonnement et consommation électrique, maintenance, supervision...). TDE 90 facturera la charge sur bornes accélérées à compter du 1er août 2018 selon la tarification suivante:

-	0 ≤ 4 kva	0,04 € (*)
-	4 à 9 kva	0,06€
-	>9 à ≤ 22 kva	0,08€
_	Entre 19h00 et 7h00	Forfait de 5 £

(*) Pour éviter le stationnement abusif et les véhicules tampons, le temps de branchement sans consommation est facturé.





Un utilisateur heureux!

Nous avons eu la surprise et le plaisir pendant l'inauguration de Belfort de voir arriver notre tout premier utilisateur! Monsieur Michel Romand, chargé de mission au Pôle

Véhicule du Futur, surpris lui aussi de cet accueil en « fanfare » a pu ainsi nous faire part de sa satisfaction. Utilisateur d'un véhicule électrique et faisant régulièrement le trajet Besançon/Belfort, il apprécie grandement de pouvoir recharger son véhicule sur Belfort et se réjouit de l'installation d'autres sites prochainement dans la ville.

ACTUALITÉS INFORMATIQUES

LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Depuis le 25 mai 2018, le nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel est applicable. Tout organisme traitant ce type de données doit être capable d'assurer une protection des données et de pouvoir le démontrer.



Territoire d'Energie 90 a recruté un agent pour se consacrer à plein de temps de cette mission hautement chronophage. Placé sous la responsabilité de monsieur Stéphane Rigoulot, Directeur du service informatique, monsieur Jean-Christophe LAURENT sera ainsi le référent DPO des collectivités.

Pour le contacter : jclaurent@territoiredenergie9 <u>0.fr</u> Tél : 03-39-03-43-36 Autre changement majeur: le Correspondant Informatique et Libertés (CIL), dont la désignation était facultative, évolue pour devenir le délégué à la protection des données (DPO). La désignation d'un délégué à la protection des données devient obligatoire pour tous les organismes publics sans exception!

Les collectivités sont directement impactées par ce nouveau cadre juridique car elles traitent des données à caractère personnel dans tous leurs domaines de compétence (gestion du personnel, état civil, urbanisme, vidéo-protection, communication...).

Territoire d'énergie 90 a décidé d'accompagner ses adhérents à l'informatique à la mise en application de ce règlement en se proposant d'être DPO mutualisé. A ce jour, 95 % des communes ayant procédé au renouvellement de leur adhésion au service informatique ont adhéré à cette prestation.

LES PRESTATIONS A LA CARTE DU SERVICE

- o Maintenance de base logiciels métiers BL
- o Sauvegarde des données informatiques
- Dématérialisation des procédures
- Saisine par voie électronique
- o Dématérialisation marchés publics
- o Délégué à la protection des données
- Connecteur pour prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu
- o Prestation de « secrétariat de mairie
- o Raccordement au projet COMEDEC

POUR RAPPEL...

Le renouvellement de l'adhésion à la maintenance informatique devait être fait avant le 30 juin 2018. Pour les collectivités n'ayant pu réunir leur conseil dans les temps, un délai supplémentaire sera toléré. N'oubliez pas de nous retourner la délibération et la convention d'adhésion et impérativement l'annexe 1 à la convention avec les prestations que vous avez retenues. Tous les documents sont disponibles sur notre site internet : http://www.territoiredenergie90.fr/info-divers